

« 0 temps, suspend ton vol... »

*Éléments sur l'anticipation de l'avancée en âge en
matière de logement*

Document réalisé par l'asbl Senoah, un service gratuit d'écoute, de soutien et d'information sur les lieux de vie pour seniors ; et un observatoire des lieux de vie pour aînés. L'asbl est financée par la Wallonie, la Mutualité chrétienne et Solidaris.

Senoah tient à remercier BAUWIN Marc (volontaire Senoah), BRADFER Marie-Claire (volontaire Senoah), DE COSTER Arnaud (animateur Senoah), GERADIN Nicole (volontaire Senoah), NOEL Joseph (volontaire Senoah), PONCIN Micheline (volontaire Senoah), STEVAUX Philippe (volontaire Senoah), VANDER ELST Mégane (animateur Senoah) et VELTYEN Roger (volontaire Senoah), ainsi que les personnes qui ont accepté d'être interviewées et de nous parler de leur parcours.

Adresse : avenue Cardinal Mercier 22 – 5000 Namur

Téléphone : 081/22.85.98.

Mail : info@senoah.be

Ce document est téléchargeable gratuitement sur le site internet de Senoah : www.senoah.be.

Table des Matières

1.1.	Un contexte d'anticipation :	3
1.2.	Une démarche pour y voir (un peu) plus clair.	4
2.	Anticipation « logement » et parcours de vie	6
2.1.	Position générale par rapport à « l'anticipation logement ».....	6
2.2.	Sur quelques facteurs pouvant influencer sur l'anticipation	9
2.3.	Quelques variations sur le thème d'adaptation différée.	10
2.4.	Sur quelques manières de voir.....	12
2.4.1.	L'anticipation « logement » dans un contexte plus général.....	12
2.4.2.	Un regard positif sur la vie.....	14
2.5.	Retour sur quelques points.....	16
3.	Conclure sur anticiper.....	18
3.1.	Visualisation d'attitudes d'anticipation par rapport au logement	18
3.2.	Anticiper, anticiper, c'est vite dit.	22
3.3.	Autonomie et anticipation.....	23

Attendus et Objectifs du document :

1.1. Un contexte d'anticipation :

En Occident, la prise de conscience du vieillissement de la population est ancienne. Toutefois, vieillir longtemps reste aujourd'hui le privilège des populations riches des climats tempérés. Chez nous, déjà en 1986, une journée de sensibilisation terminait la Chaire Quetelet (UCL) et stipulait dans son intitulé : « Demain, les vieux... ».

Nous y sommes à présent et parmi d'autres choses, **un courant centré sur la nécessité, à tout le moins l'opportunité, de préparer l'avancée en âge s'est développé.** En Belgique francophone, depuis 2014, une campagne a été lancée par la **Fondation Roi Baudouin** : « **Pensez plus tôt à plus tard** » et parle de seconde partie de vie, de second projet de vie. Campagne menée avec des partenaires comme le SPF Sécurité Sociale (où l'on trouve le site *mypension*) et le Notariat Belge, où il est précisé : « pour mettre toutes les chances de son côté, il apparaît plus que jamais utile de préparer son second projet de vie, même si l'on se trouve parfois dans des situations plus difficiles (origines étrangères, handicap, pauvreté) ». Divers outils, brochures, publications sont largement diffusés depuis lors et soutiennent cette campagne.

L'asbl **Senoah (anciennement Inforhomes Wallonie)** où nous sommes volontaires et qui a parmi ses objectifs et préoccupations le logement et les lieux de vie des personnes âgées, se voulant centre de référence pour les questions liées à ces choix, a, parmi d'autres activités, **réalisé des brochures et guides sur ce même thème.** Une des activités consiste à réaliser des animations, des ateliers de sensibilisation-réflexion à destination de seniors. Animés par un travailleur social et un volontaire âgé de l'association, ils sont réalisés de manière ludique et interactive pour réfléchir avec les participants sur le thème : « **Envisager aujourd'hui son chez-soi de demain** ».

De ces rencontres en divers endroits de Wallonie, toujours en cours, il ressort tout à la fois des échanges fructueux, un apport d'informations que les seniors estiment opportun et précieux et le peu de préoccupation que ces mêmes personnes manifestent pour anticiper, réfléchir ce qui pourrait être leurs futurs lieux de vie et ce qu'ils pourraient impliquer. Ce dernier

constat général interpellait le groupe des volontaires participant à la coanimation des ateliers ainsi que les travailleurs (sociaux et autres) de l'association.

Aussi, l'asbl ayant un objectif d'observation de réalités du vieillissement en termes de lieux de vie, nous avons, volontaires et travailleurs de concert, émis le souhait de chercher à clarifier, vérifier quelque peu par nous-mêmes si les seniors d'aujourd'hui étaient peu ou prou préoccupés à préparer leur(s) avenir(s) possible(s), cherchaient à anticiper ces derniers et dans le cadre plus particulièrement de notre association, en ce qui concerne le logement.

1.2. Une démarche pour y voir (un peu) plus clair.

En concertation avec les travailleurs de l'association, notre groupe de volontaires âgés (tous plus de 60 ans) a réalisé un travail, une « enquête » pour connaître un peu plus la position des personnes âgées vis-à-vis de l'anticipation de leur avancée en âge, dans le domaine du logement.

Pour ce faire, nous souhaitons récolter des informations pertinentes auprès de seniors pour en savoir un peu plus. Conscients du fait que l'on n'aborde pas ce type de question de but en blanc, nous avons opté pour une démarche d'entretiens ouverts, cherchant à explorer les parcours résidentiels des personnes rencontrées et ce qui les sous-tendait ou explicitait, pour ensuite ou à partir de là, envisager l'anticipation éventuelle et si possible ses effets en matière d'habitat.

L'hypothèse de base de notre réflexion était que les parcours résidentiels et les parcours de vie influencent l'anticipation de l'avancée en âge et ses potentiels effets en matière d'habitat.

« Les effets de l'âge se composent toujours avec d'autres effets liés aux appartenances et trajectoires sociales des individus »¹.

¹ Isabelle Mallon « Les rapports sociaux d'âge: une dimension impertinente de la relation d'enquête ? » in « Que faire de l'âge dans l'enquête. Penser les rapports sociaux d'âge entre enquêtés et enquêteurs » La recherche en actes. SociologieS 2017

Précisons d'emblée que les personnes rencontrées lors des entretiens n'ont pas été retenues selon des critères scientifiques. Nous avons travaillé selon la formule « boule de neige ». Chacun des membres de notre groupe a rencontré, en dehors des membres de sa famille, amis ou connaissances habituelles, plusieurs seniors de plus de 60 ans plus ou moins situés dans leur environnement ou non, qu'ils ne connaissaient pas ou d'un simple salut, leur demandant également lors de l'entretien s'ils connaissaient d'autres personnes susceptibles d'accepter notre type de rencontre.

Un guide d'entretien avait été préalablement élaboré qui, outre qu'il facilitait la conduite de ce dernier, nous serait utile pour collationner et organiser les discours, les informations reçues. Il comprenait quatre parties permettant de classer les informations : Quel est le parcours résidentiel de la personne rencontrée ? Que pouvons-nous dire de sa manière d'anticiper son avancée en âge en matière de lieux de vie? Quelles sont ses motivations à anticiper ou non? Comment explique-t-elle sa position?

Nous avons ainsi **rencontré, dans la période de septembre 2016 à juin 2017, 24 personnes de 60 à 94 ans** réparties également par tranches d'âge de 10 ans, regroupant 14 femmes et 10 hommes. Habitant dans leur grande majorité les provinces de Liège, Namur, Hainaut et Luxembourg, résidant dans leur grande majorité dans un milieu urbain ou semi-urbain (quatre personnes habitant un milieu rural), 67% sont des propriétaires d'une maison (3 seulement d'appartement), vivant en proportion égale (50-50) seul ou en couple. Six personnes sont veuves, toutes femmes. Pour près de 60% les personnes rencontrées ont effectué des études supérieures ou universitaires. La moitié du groupe a exercé dans les secteurs techniques, bancaires et administratifs comme employés, cadre moyen ou supérieur ou dans l'enseignement. D'autres furent fonctionnaires, gendarmes, techniciennes de surface, femmes au foyer.

On le voit, **la catégorie sociale la plus représentée ici est la classe moyenne**, voire moyenne supérieure. **Notre échantillon n'a donc pas de représentativité générale.** Ce qui nous importait plus en l'occurrence, quant aux informations que nous pouvions obtenir, ce sont les constats que nous pouvions faire, les discours tenus, les questions que cela (nous) pose et les éventuels enseignements que nous pouvons en tirer pour notre pratique de volontaire. **En quelque sorte, contribuer à notre propre éducation permanente.** En connaissant peut-être un

peu plus, nous pourrions adapter une « pédagogie » et une posture plus efficace, en particulier lors de nos animations ou rencontres, prenant en compte des manières de penser et de concevoir qui ne vont pas nécessairement dans le sens de l'anticipation.

2. Anticipation « logement » et parcours de vie

2.1. Position générale par rapport à « l'anticipation logement »

Les informations récoltées lors de nos entretiens avec des personnes âgées de plus de 60 ans montrent que, **très largement, les personnes interrogées n'anticipent pas leur avancée en âge et/ou les éventuels effets que celle-ci pourrait entraîner vis-à-vis de leur logement ou impliquant une mobilité résidentielle à terme. L'anticipation à ce propos n'apparaît pas naturellement, elle ne va pas de soi.**

Notons d'emblée qu'un constat général du même ordre est établi, avec évidemment nombre de nuances, par bien des études plus scientifiques. Un sondage récent (avril 17), réalisé pour le Parlement de Wallonie et portant sur « Les Wallons face au vieillissement » fait ressortir que, pour ce qui concerne les personnes de 65 ans ou plus, 73 % n'ont pas entrepris de démarches au niveau de l'habitat. Une étude de l'IWEPS, portant sur des personnes un peu plus jeunes va globalement dans le même sens : « L'adaptation du logement aux besoins de la vieillesse fait aussi partie des stratégies d'anticipation au vieillissement. Dans notre population, un quart des répondants se souciaient d'une façon ou d'une autre de cette question »².

Sur les 24 personnes interrogées, une personne a déjà anticipé quant à son logement futur, en l'occurrence en s'inscrivant dans une maison de repos.

Le souhait général, quel que soit l'âge, est de demeurer chez soi le plus longtemps possible. Toute autre formule est considérée comme moins ou non intéressante. Dès lors, on choisit une position « attentiste », on escompte un statu quo qui permettra de ne rien modifier dans

² « La gestion du vieillissement en Wallonie aux horizons 2025-2045 : enjeux et prospective » Rapport Recherche de l'IWEPS n° 17 Juillet 2016

toute la mesure du possible. On peut envisager d'agir dans un futur indéterminé, lorsqu'un besoin non existant pour l'heure apparaîtra ou lorsqu'une nécessité l'imposera. Certains envisagent des stratégies d'aménagement de leur chez-soi avec pour d'aucuns de petits aménagements déjà réalisés ou à effectuer. D'autres, plus nombreux, tablent sur leur capacité d'adaptation, d'ajustement aux situations nouvelles qui se présenteront, se présenteraient.

Ce postulat ou cette espérance, c'est selon, est surtout basé sur deux raisons.

La raison explicite la plus souvent invoquée pour expliquer l'attentisme d'une part et pour justifier les ajustements qui pourraient devenir impératifs d'autre part, est **l'état général de santé**. On s'y réfère largement comme indicateur d'un stand-by souhaité et comme le moteur d'une mobilité interne (aménagement plus ou moins important du logement actuel) ou externe (nécessité de se résoudre à un autre logement). Ajoutons ici que l'état de santé auquel il est fait référence chez les personnes rencontrées est l'état de santé physique. Il est **très peu fait référence à la santé psychique ou mentale**. Peu de personnes envisagent leur santé de ce point de vue, les maladies de dégénérescence mentales comme les accidents (vasculaires, ...) n'entrent pas dans une lecture du futur ; l'éventualité d'une perte de pouvoir décisionnel n'est pas non plus retenue dans les déclarations portant sur l'état de santé futur possible.

Cette centration sur l'état de santé physique, sur son importance et potentiellement son incidence est confirmée par une bonne part des interviewés qui, à des âges parfois très divers, précisent qu'ils prennent soin d'eux-mêmes et de leur corps, qu'ils veillent à leur maintien physique afin de conserver cet état de capacité le plus longtemps possible.

L'autre raison de cette position attentiste avec capacité d'ajustement postulée est probablement une résultante du parcours de vie d'une bonne part des personnes rencontrées et des effets que celui-ci a entraînés : **une situation socio-économique stable avec chez certains une aisance financière permettant de « voir venir »**. Au demeurant, certains le précisent dans l'entretien : ils ne pourraient tenir les propos émis s'ils avaient des préoccupations matérielles. À contrario, les personnes moins nanties n'anticipent pas comparativement plus – et auraient-elles la possibilité de le faire ? – mais leur parcours les a souvent amenés à être au contact d'institutions sociales qui leur ont donné une connaissance

supérieure du dispositif social, des informations sur les possibilités d'hébergement des personnes âgées.

La position générale qui ressort de nos entretiens est donc la suivante. **Il est possible que l'anticipation de l'avancée en âge en matière de logement soit utile et raisonnable. Toutefois, actuellement et dans la situation où nous nous trouvons, il ne nous apparaît pas nécessaire de nous en préoccuper. On avisera le moment voulu et l'on pense qu'on aura la possibilité de le faire. On agira et saura agir en cas de nécessité. Et il est fort vraisemblable que c'est l'état de santé qui en décidera.**

Cette manière de voir et de considérer le futur âgé, sans trop chercher à anticiper ce qui pourrait advenir rejoint assez bien les descriptions d'une littérature plus scientifique.

« [...] il semble que la grande majorité des stratégies d'ajustement soit de nature ex post : elles sont mises en œuvre au dernier moment, une fois le problème survenu, ce qui n'est pas sans générer des situations d'urgence difficiles à gérer par les services gérontologiques (par exemple l'organisation en urgence d'un maintien à domicile, suite à une hospitalisation). Les aménagements de l'habitat sont ainsi peu fréquents et les adaptations réalisées restent modestes même chez ceux qui connaissent des problèmes de santé et peuvent être considérés comme fragiles. [...] Les stratégies envisagées avec le plus de facilité semblent être les moins lourdes, celles qui nécessitent les changements les plus limités. Comme le note François Chaillou, « les adaptations du logement sont envisagées par leurs occupants, mais rarement comme l'entendent les professionnels : il s'agit plus d'adapter sa façon d'utiliser son logement (il y a plusieurs marches pour entrer dans la maison mais comme il n'y en a qu'une côté jardin, je pourrai utiliser celle-ci) que d'adaptations matérielles »³. A fortiori, changer de logement semble pour beaucoup une stratégie de dernier recours, voire ne paraît guère envisageable.

³ « Les comportements résidentiels des retraités » Synthèse des recherches réalisées dans le cadre du programme « Vieillesse de la population et habitat » du Puca. V. Caradec. Septembre 2009. P.51-52

2.2. Sur quelques facteurs pouvant influencer sur l'anticipation

Par rapport à cette position générale, quelques éléments ont été mis en avant et viennent pondérer ou nuancer la manière de considérer l'avancée en âge.

Les entretiens proposés étaient individuels. Toutefois, certaines personnes ont souhaité réaliser la rencontre en présence de leur partenaire. Et il apparaît qu'**au sein d'un couple**, parfois existant depuis de nombreuses années, **les positions par rapport à l'anticipation « logement » peuvent être tantôt à l'unisson, tantôt divergentes**. Qui sera très attaché à son jardin et environnement tenant mordicus à y demeurer alors que l'autre envisagerait de bouger. Qui va rechercher les contacts humains et d'autres formules d'hébergement les suscitant alors que l'autre ne souhaite pas en entendre parler, préférant l'appartement pour conserver son indépendance... Au moment de nos rencontres, des négociations étaient toujours en cours...

La place accordée aux enfants dans d'éventuels échanges à propos de la mobilité résidentielle et leur possible association à une décision à réfléchir peut également varier. Certains seniors ne souhaitent pas parler de l'avenir avec leurs enfants. Comme si celui-ci était un sujet tabou. Ce qui peut d'ailleurs amener les enfants à orienter des décisions estimant leurs parents incapables de les prendre. D'autres toutefois s'en remettent à leur filiation : « mon enfant prendra la décision au moment voulu ». Mais la plupart ne souhaitent pas être à charge de leur(s) enfant(s). Certains n'envisagent aucunement de vivre chez leur(s) enfant(s) ; d'autres disent compter sur eux si nécessaire. La lecture transgénérationnelle et successorale du logement et de ce qu'il représente culturellement ne semble plus de mise. De nos entretiens, il ressort que **la plupart réfléchissent à leur avenir et leurs possibles futurs lieux de vie « de leur côté » sans trop impliquer l'entourage, voire tenant à l'éviter**.

Si l'on constate peu de démarches actives d'anticipation, il n'en reste pas moins **qu'un tiers des personnes rencontrées a déjà réalisé des démarches d'information sur les possibles lieux de vie ou dit vouloir les entamer prochainement**. Ainsi, une alerte, un petit problème de santé peut entraîner une prise de conscience de fragilités inconnues ou ignorées amenant à s'informer de manière préventive. De même, si un membre de la famille, un ami, une connaissance a dû envisager un changement de logement, cela peut éveiller à l'utilité de

l'anticipation pour soi. Le fait d'avoir été en contact avec des institutions sociales ou d'aide sociale, voire d'avoir déjà travaillé dans un établissement pour personnes âgées, ouvre naturellement l'horizon et amène à une démarche conséquemment plus anticipative, l'expérience de ce type d'institution ayant fait tomber certains tabous ou levé certaines craintes.

Les parcours de vie antérieurs peuvent également influencer sur la lecture de la nécessité d'anticipation par rapport au logement. Ainsi les personnes qui ont connu une carrière sans anicroche ou gros problème, voire une carrière ascendante, entraînant parfois une mobilité professionnelle, indigène ou internationale importante, sentent peu l'opportunité de beaucoup réfléchir à leur futur lieu de vie. Ils ont été habitués à bouger et sauront comme auparavant s'adapter.

De même les personnes qui ont, déjà jeunes, dû lutter pour acquérir une place dans la société et qui ont tout au long de leur vie, dû compter et gérer ne ressentent pas le besoin d'anticiper leur futur ; ils l'ont pratiqué en permanence depuis longtemps en développant une capacité d'adaptation qu'ils postulent pouvoir maintenir. Telle cette personne, arrivée en Belgique à 18 ans ou cet autre, envoyé d'Italie en Belgique à 6 ans qui ont toujours géré leurs problèmes au moment de leur survenance. « Se préparer pour moi n'a pas beaucoup de sens car j'ai dû toute ma vie m'adapter ». « On ne sait pas anticiper dans la vie, on s'adapte et souvent dare-dare ».

2.3. Quelques variations sur le thème d'adaptation différée.

Le souhait général des personnes rencontrées est donc bien de rester chez soi le plus longtemps possible tant que l'état de santé le permettra. Anticiper n'est pas important pour elles, on avisera et on s'adaptera au moment nécessaire.

Cette position sans varier fondamentalement peut – doit – être pondérée ou nuancée si on considère plus précisément l'information donnée selon certaines caractéristiques des répondants.

Si nous considérons **les répondants jusqu'à l'âge de 65 ans** (quatre personnes) il apparaît nettement que pour ceux-ci, **il est bien trop tôt pour penser à un âge plus avancé** ; cela viendra par la suite. La question de l'anticipation leur paraît même saugrenue. Ces personnes, pour part immigrée, ont effectué plusieurs déménagements, sont propriétaires et dans une situation financière sans problème. Dès lors l'habitat est considéré comme un moyen ; s'il le faut, on en changera. À nouveau la capacité d'adaptation est postulée. Le leitmotiv de leurs **discours d'âgés plus jeunes est la recherche ou le maintien de l'indépendance**. Et si une personne envisage de penser à ce qui lui plairait plus tard, il s'agit d'une petite maison située dans une collectivité, qui maintient comme première, l'indépendance à partir de la mutualisation de certains services.

Si nous considérons **les répondants de 80 ans et plus** (sept personnes, six femmes, un homme), la situation personnelle a changé ; plus de la moitié sont veuves. Et nous pouvons rappeler ici que l'âge moyen d'entrée en Maison de Repos et/ou de Soins (MR/S) en Wallonie actuellement est de 83 ans⁴. Le tableau des réponses est ici plus étendu mais **l'idée force est de rester chez soi le plus longtemps possible, avec toutefois les aides appropriées, les soins journaliers requis**. Il s'agit ici de personnes plus entourées, soit par leur famille, soit par divers contacts sociaux ou amicaux, soit par les personnels soignants et/ou qui sont dotées d'un caractère bien trempé, d'une forte personnalité, qui ne se laissent pas facilement « aller ». **La réflexion sur le futur est bien présente et d'autres formules de logement sont ici envisagées, mais non décidées**. « Je réfléchis, peut-être devrais-je chercher un endroit plus sûr, pourquoi pas, mais pas maintenant » (dame 84 ans avec aides à domicile). Et même si la santé est fragile (deux cancers surmontés, chutes et fractures, soins quasi permanents, déjà convalescence en Maison de Repos et de Soins), la volonté demeure rester chez soi (dame 87 ans, pourra entrer en MR/S quand elle le décide). Une personne rencontrée reconnaît que si sa santé et celle de son époux l'y contraignent, « ils vont **peut-être se résigner** » à se rendre dans une Maison de Repos et de Soins (dame 87 ans).

On pouvait également faire l'hypothèse que les **personnes locataires de leur logement** auraient plus facilement tendance à anticiper à ce propos puisque dans une situation « moins stable »

⁴ L NISEN « Entre recommandations et inégalités sociales, préserver l'autonomie de chacun grâce au logement » conférence Senoah Novembre 2016

que celle de propriétaire. Huit personnes sont dans le cas dans notre échantillon, de 66 à 85 ans, avec quatre dames veuves. Les types de locations sont variés : maison, appartement, studio, formule Abbeyfield, chambre d'hôtel même. Certains ont beaucoup changé de logement, d'autres sont installés au même endroit depuis longtemps. Quoi qu'il en soit, **le souhait des plus jeunes (67 ans) au plus âgés (85 ans) est de demeurer dans son lieu de vie avec un refus peut-être encore plus marqué de l'institution**, de la Maison de Repos et/ou de Soins : « je ne me vois pas entrer en institution », « je ne veux pas de la Maison de Repos, pas maintenant » (dame 84 ans). On insiste un peu plus sur une autre façon de vivre, sur le fait de vivre au jour le jour, à sa façon, dans une lecture « optimiste » du futur et sous-entendant une bonne capacité d'adaptation, peut-être due au fait qu'une part de ces personnes locataires a déménagé régulièrement ou souvent. Dès lors, la recherche d'un nouveau ou autre logement ne semble pas susciter « de craintes préventives ».

Cette **capacité postulée d'adaptation aux temps futurs** est encore **plus particulièrement marquée chez les personnes qui ont réalisé des études supérieures**, universitaires ou non et qui représentaient près de 61% de notre échantillon.

2.4. Sur quelques manières de voir.

2.4.1. L'anticipation « logement » dans un contexte plus général.

Si l'anticipation par rapport au **logement** n'apparaît pas dans nos entretiens comme une préoccupation, ni première, ni transversale, c'est peut-être aussi parce que cet élément **est intégré et placé dans un ensemble plus large, dans une conception plus générale qui lui confère une place déterminée.**

De nos entretiens, il semble pouvoir être dégagé trois « modèles » permettant de saisir la place accordée au logement dans une perception plus large.

Comme pour tout « modèle », il s'agit d'une représentation quelque peu dichotomique faisant ressortir des dominantes. Il est clair que des variations personnelles peuvent y intervenir, voire que certains entretiens mêlent une part de l'un ou de l'autre. L'objectif ici est de montrer que

l'anticipation par rapport au logement ressortit souvent à un cadre plus large. Ceci peut se comprendre d'autant qu'il s'agit de personnes de plus de 60 ans, mêlant naturellement dans leurs représentations un passé long et un présent. Les explicitations fournies portent sur des événements antérieurs, advenus, qui peuvent expliciter a posteriori cette manière de voir. L'expérience leur a montré qu'un type de fonctionnement général leur convenait bien.

<p><u>Trois manières générales d'appréhender son logement :</u> modèle « familial », modèle « indépendant », modèle « hédoniste »</p>
--

	Familiale	Indépendante	Hédoniste
Caractérisation	Gérer en bon père de famille	S'adapter à ce qui vient	Profiter de ce qui est
Conception de la vie	-traditionnelle -linéaire	-circonstancielle -événementielle	-événementielle -à créer
Conception « Logement »	-base pour le développement -Intégré dans le déroulement de la vie -programmable, à penser	-produit par les choses de la vie -moyen parmi d'autres -adaptation permanente	-base pour vivre le futur -nécessaire pour le reste -condition pour une vie libre
Vieillessement	Inhérent à la vie, continuité	Au moment nécessaire	Différé, à voir plus tard

Nous avons retenu trois manières générales d'appréhender son logement : le modèle « familial », le modèle « indépendant », le modèle « hédoniste ».

La manière de voir « familiale » peut être caractérisée d'une phrase : « **gérer en bon père de famille** ». La vie est perçue dans son étendue, le logement est considéré dans une lecture de temps successifs se reproduisant (la maison des parents, sa maison propre, celle des enfants, bientôt celle des petits-enfants). **L'habitation** s'établit après le mariage et va constituer un base pour d'autres développements, on peut dès lors programmer celle-ci (l'agrandir, la modifier, ... selon des circonstances familiales, professionnelles, environnementales). **Elle est partie**

intégrante du déroulement de la vie. On peut penser à se préparer ou on l'a déjà préparé, des dispositions par rapport au logement ont déjà été prises (aménagement ou autres seconde résidence).

« **S'adapter à ce qui est et à ce qui viendra** » peut résumer la position d'une manière de voir « indépendante ». La vie est considérée comme le résultat d'une série de circonstances plus ou moins favorables, la personne a connu différents évènements marquants et **le logement est donc considéré comme un moyen, une possibilité parmi d'autres.** L'adaptation à la vie est permanente et s'appliquera donc également à la période de la vieillesse lorsque le besoin ou la nécessité se fera jour. La personne, en continuité, compte sur elle-même pour gérer cette période avec la souplesse adaptative nécessaire.

Une troisième « hédoniste » manière de voir transparaît : « **profiter de ce qui est et de ce qui reste** » peut résumer cette conception. Ici aussi la vie est perçue comme une succession de réalités qui ont été « bien » gérées et **le logement constitue une base, un socle pour les autres activités de la vie ou à plus de 60 ans, on envisage surtout d'en tirer plaisir.** Plaisirs qui peuvent être divers comme pratiquer le jardinage, profiter de son environnement ou se cultiver par le cinéma, le théâtre, ... ou voyager, voir le monde ... tant qu'on peut le faire. « Carpe diem » .Quel que soit l'âge, le vieillissement est remis à plus tard, il est différé et la question d'un éventuel autre logement à réfléchir ne se pose pas. Pour le moment et c'est cela qui compte, on est servi.

2.4.2. Un regard positif sur la vie

S'il est possible de caractériser rapidement certaines manières de conférer une place au logement (d'autres existent certainement), il apparaît aussi que le regard porté sur la vie, la disposition personnelle par rapport à celle-ci peut traverser, colorer, connoter l'expérience de chacun, la transformer.

Très peu de personnes déclarent anticiper par rapport à leur logement, toutefois une personne rencontrée a pris des dispositions explicites par rapport à sa mobilité résidentielle future en retenant une formule de logement en fonction de son avancée en âge.

Cette dame de 84 ans a connu **une vie pleine**. Résidant en ville au départ, secrétaire de profession, elle a contracté deux mariages et connu un veuvage, habitant plusieurs appartements urbains pour ensuite faire le choix de l'achat d'une maison à la campagne, elle cessant son activité professionnelle, son époux réalisant les trajets nécessaires pour poursuivre sa profession. Elle a connu **un habitat mouvant et s'adapte aux situations et choix de vie qu'elle a réalisés**. Tout au long de l'entretien et au-delà des circonstances décrites, elle affirme et manifeste **un regard positif sur sa vie et ce qu'elle y a vécu**. Elle fait preuve d'une disposition, **d'une disponibilité ouverte aux choses de la vie** : prend soin d'elle-même, de sa santé et de son corps, profite de la vie et des opportunités de voyage, ne conduit plus sa voiture mais s'organise en fonction des transports en commun. Elle **a pensé ses relations sociales en s'auto-organisant pour le nécessaire** (y compris jardiner) et en refusant d'être une charge pour quiconque y compris son fils et sa fille.

Elle exprime ainsi **un sentiment et une volonté d'indépendance toujours maintenue** ; elle a **une occupation choisie du temps et détermine ses disponibilités** y compris vis-à-vis des périodes où elle accepte de rencontrer son « ami ». Elle déclare conséquemment avoir réfléchi sa vie actuelle et future et, il y a un an, **« au cas où », elle s'est inscrite dans une maison de repos** de façon préventive et prévoyante, se tenant au courant de la vie telle qu'elle s'y passe. Cette démarche tout à la fois contribue à maintenir son autonomie organisée et la rend plus sécurisée et plus sereine pour demain : **ce qui peut advenir avec l'âge peut arriver**.

De l'impression que dégage l'entretien, c'est l'ouverture, la disponibilité de cette dame à la vie qu'on pourra aussi nommer son caractère, sa personnalité et la conviction qu'il faut en permanence s'organiser pour gérer ce qui est, qui lui permettent de **se considérer sereinement, pour aujourd'hui et pour le lendemain, quoi qu'il comporte**. Dans cette mesure, anticiper ne pose pas de problème, cela fait partie inhérente du processus vital.

2.5. Retour sur quelques points

Tout d'abord, il nous faut redire qu'il s'est agi pour notre démarche et pour la rédaction de ce petit document de « **sonder** » en quelque sorte une bonne vingtaine de personnes quant à leur **position par rapport à une éventuelle réflexion sur leur avancée en âge et ses potentiels effets sur leur logement** et quant à une mobilité, choisie, induite, conséquente, forcée qui peut en découler. Nous avons fait avec nos moyens et nos limites en cherchant à porter un regard d'observation quelque peu analytique sur les réponses fournies et à en apprendre pour notre pratique de volontaire et pour nos ateliers de sensibilisation à l'anticipation.⁵

L'échantillon tel qu'il s'est constitué regroupe particulièrement des **personnes** qui pour une bonne part se retrouvent **dans une situation financière sans problème, voire aisée** et certains l'ont mise en avant précisant que les réponses faites et/ou les positions prises ne seraient certainement pas identiques si cette situation financière était autre. C'est certainement un déterminant qui a pesé sur la généralité des réponses. Au demeurant, une étude de la Fondation Roi Baudoin portant sur un public autre : immigré, personnes pauvres ou handicapées montre à foison et à l'évidence que ces situations moins heureuses conditionnent tout autrement toute planification, anticipation⁶.

Dans le groupe rencontré, **c'est l'état de santé** qui est **considéré comme l'indicateur premier de l'avancée en âge** et il justifie la position dominante du groupe : tant qu'on a la santé, il n'est pas utile ou nécessaire dès à présent de se préoccuper d'un futur peut-être moins facile. Attendons et la plupart estiment qu'ils auront la capacité de s'adapter soit parce qu'ils l'ont toujours fait, soit qu'ils présument avoir les ressources nécessaires (personnelles et/ou financières) pour réagir au moment donné et envisager une mobilité résidentielle qui restera choisie. Il semble bien que ce qui se trouve **là derrière, c'est un mode de vie dont il est postulé qu'il sera maintenu, préservé quasi à toute force**. Postulat somme toute compréhensible puisque les réalités actuelles de la vie ne paraissent pas préoccupantes. D'autant que la

⁵ Voir à ce sujet « L'entretien compréhensif » KAUFMANN J-C Paris. Nathan 1996

⁶ Voir à ce sujet la publication : « Planifier ses vieux jours : positionnement et attentes des publics fragilisés » Fondation Roi Baudoin Janvier 2014

vieillesse est considérée dans la continuité de la vie. Le prolongement de celle-ci est compris comme un état ne se différenciant pas forcément ou fortement de l'état adulte, perception confirmée puisque l'état de santé demeure bon et puisque la période de la retraite permet en tout cas pour un public majoritairement sans préoccupation financière, de capitaliser les acquis antérieurs et de concevoir cette période comme une réalité finalement heureuse, dont on aspire à ce qu'elle se prolonge continûment. Dès lors, **venir (se) poser une question quant à l'anticipation de lendemains moins enchanteurs, c'est susciter une préoccupation qui n'existe pas.** Il ne s'agit pas d'un déni de vieillissement, **le vieillissement est selon leurs représentations et au moment où ils en parlent hors cadre de leur perception.**

Plus conceptuellement : « gérer les temps et gérer les lieux vont de pair : bien souvent, c'est lorsqu'on a les moyens de maîtriser les seconds qu'on peut se rassérer sur notre maîtrise des premiers »⁷.

Ceci peut probablement être relié à l'aspiration et à **la volonté quasi chaque fois réaffirmée** lors de nos entretiens haut et clair : **dans toute la mesure du possible et le plus longtemps possible demeurer chez soi**, at-home, que l'on soit propriétaire ou locataire et pour quelque type de logement usuel que ce soit. Pour la grande majorité, un accident, un incident, quelque chose devra survenir et particulièrement dans le domaine de la santé pour que soit possiblement envisagé un changement par rapport au logement. **La capacité d'adaptation est largement postulée**, avec si cela s'avérait impossible, au « bout du bout », la dernière possibilité – obligation, l'entrée en Maison de Repos et/ou de Soins qui fait office de figure - repoussoir. Et **personne n'envisage une mobilité résidentielle contrainte.**

Vouloir demeurer chez soi tant que peut, c'est maîtriser les lieux que l'on connaît bien, que l'on a contribué à construire, qui ont un effet rassurant et d'assurance. Et, dans la perception, **la figure repoussoir de la Maison de Repos**, de l'institution qui accueillerait la personne âgée **s'explique au moins partiellement parce qu'il n'y aurait plus de « chez soi » du tout.** On peut comprendre dès lors que soulever la question de l'anticipation sur l'avancée en âge par rapport à son logement peut susciter des résistances, questionnant jusqu'à l'intrinsèque. On peut

⁷ Solène BILLAUD, Sociologue Univ. P Mendès-France Grenoble

envisager d'anticiper mais vis-à-vis de formules dont on aura fait le choix et qui permettront de conserver une maîtrise de sa vie.

3. Conclure sur anticiper.

3.1. Visualisation d'attitudes d'anticipation par rapport au logement

Nous nous sommes essayés à établir un schéma (cfr. P.21) permettant de visualiser les pratiques et les attitudes par rapport à l'anticipation de l'avancée en âge mises en avant par les personnes rencontrées.

Nous y avons distingué la présence ou l'absence d'anticipation et qualifié ce qui permet de distinguer les pratiques. Une telle schématisation scinde de manière nette des **réalités parfois s'enchevêtrant car certains peuvent émettre plusieurs façons de penser concomitamment** lors de l'entretien, par exemple déclarant une position attentiste tout en ayant déjà envisagé ou réalisé des ajustements, mais elle a l'avantage d'une clarification de possibles.

Anticiper n'apparaît pas simple et le schéma est établi en fonction de ce qui a été dit au moment T de l'entretien. Et, comme le futur peut recouvrir des possibles fort différents et variables, **il peut apparaître des chevauchements de pratiques, car on ne sait trop que penser ou « il vaut mieux avoir plusieurs fers au feu » et la posture dominante n'est pas figée, elle est dynamique, peut évoluer dans le temps.**

Plusieurs éléments peuvent contribuer à une lecture plus dynamique, plus anticipative des possibles effets de l'avancée en âge, suscitant une lecture moins tranchée de l'utilité d'au moins se mettre en position de prévoir.

Ainsi, nous l'avons vu, la connaissance par soi-même, un itinéraire personnel (professionnel, sanitaire, relationnel, ..) ayant entraîné **la connaissance ou la pratique du dispositif social**, des institutions sociales entraîne un regard moins craintif ou moins préjugé sur les possibles apports de ce même dispositif pour soi-même et incite plus à réfléchir ou à s'informer sans désespérer.

L'expérience , antérieure ou non, de situations problématiques liées à l'avancée en âge, le fait d'avoir déjà dû prendre des mesures, par exemple d'ajustements à l'intérieur de son chez-soi, ou introduire des demandes d'aide ponctuelle ou non entraîne que la représentation d'éventuelles nécessités résidentielles futures n'est pas ou plus fermée et la question de la nécessaire recherche d'informations préventives est posée .

Aussi bien, il nous est revenu que certaines personnes rencontrées avaient depuis l'entretien évolué quant à leur pratique anticipative, soit qu'un élément déclencheur (de santé particulièrement) soit intervenu, soit que l'échange lors de l'entretien ait suscité ou participé à une autre lecture de possibles futurs liés au logement .

La connaissance, directe ou indirecte, du dispositif social pour les personnes avançant en âge peut constituer un incitateur de réflexion comme la prise de conscience de cette avancée ne s'établit en général qu'au fil du temps ou par à-coups. Chacun d'entre nous établit en effet une différence sensible entre son âge réel et son âge supposé⁸.

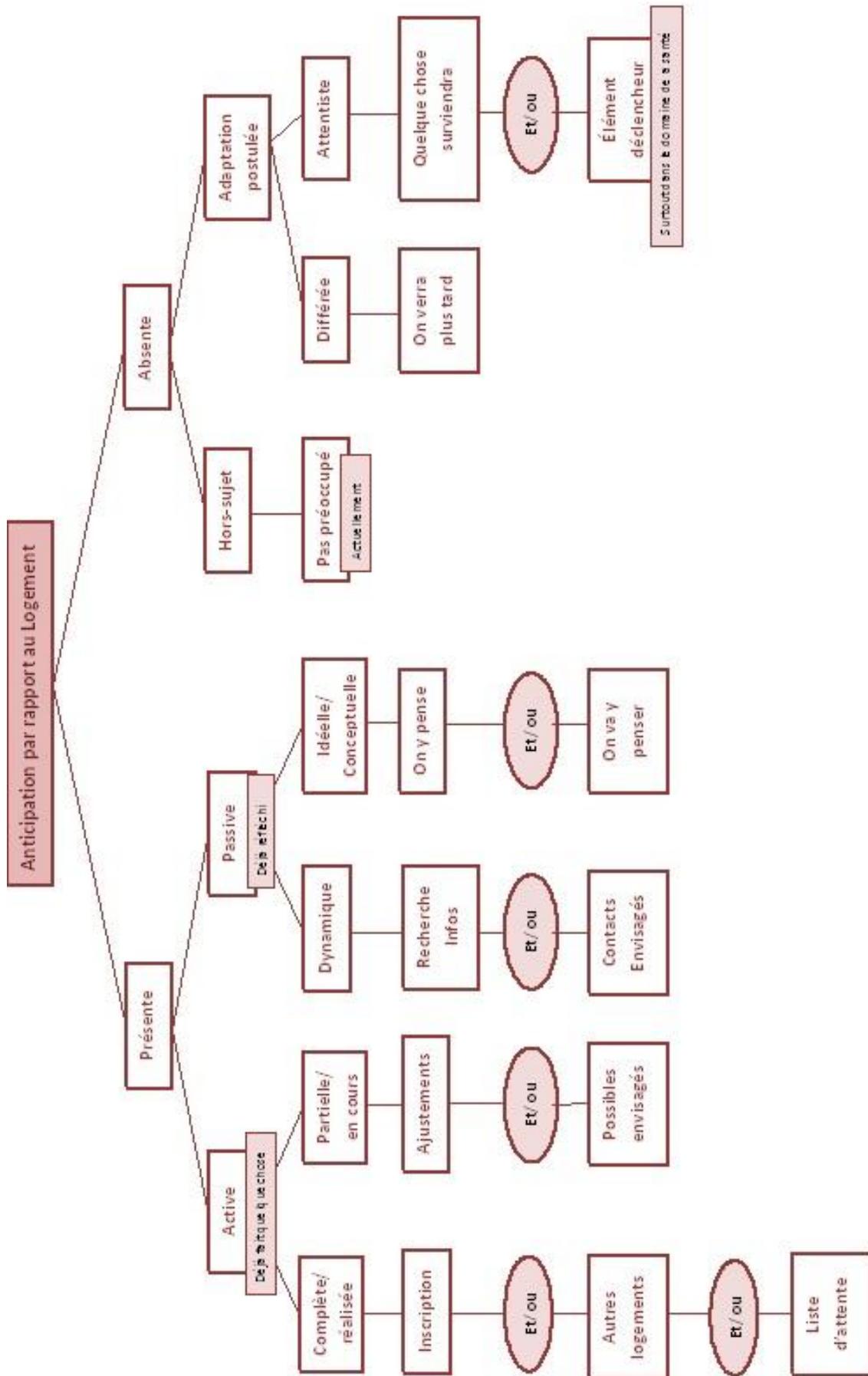
Chacun construit donc, au fur et à mesure de son temps de vie, son possible anticipatif et peut en quelque sorte « circuler » dans le schéma repris ci-dessous en fonction des événements et connaissances qu'il a. « L'essai de compréhension des expériences de vieillesse **gagne en pertinence en intégrant le processus de vieillissement dans un univers social plus large, dans lequel la vieillesse n'est pas réduite aux aléas de la santé mais constitue partie prenante de la trajectoire sociale individuelle dans ses interactions avec les autres et avec l'environnement**»⁹. Dans une autre formulation : « Les trajectoires sociales de fin de vie, ce sont avant tout des trajectoires sociales de toute une vie »¹⁰.

Mais ce qui a certainement pesé dans le cadre de notre « échantillon », c'est la situation socio-économique positive de la majorité de nos répondants, leur permettant de reporter à plus tard, ils peuvent voir venir.

⁸ L NISEN « Entre recommandations et inégalités sociales, préserver l'autonomie de chacun grâce au logement » conférence Senoah Novembre 2016

⁹ Document « point de départ du Colloque interdisciplinaire et international 2014 : Nouveaux regards sur le vieillir » ; P. Dufour Univ. Toulouse II Mirail

¹⁰ B. Ennuyer. Sociologue Emulations n°13 p.139



3.2. Anticiper, anticiper, c'est vite dit.

Au long de ce petit document, reprenant des éléments susceptibles de nourrir nos réflexions et pratiques à Senoah, nous avons parlé d'anticipation et d'anticipation de l'avancée en âge, **mais ce terme est-il approprié ou tout simplement praticable dans l'humain de tous les jours?**

Anticiper veut dire faire à l'avance, prendre les devants, susciter avant le temps fixé, prévoir. A contrario, on parlera d'être en arrière, de faire en retard. La notion d'anticipation comprend donc le fait qu'il est utile, préférable d'être en avance sur, comme le sportif qui anticipe l'action de son adversaire et ce faisant, a plus de possibilités de le vaincre. Celui qui n'anticiperait pas serait en quelque sorte dans le statu-quo ou dans un certain immobilisme.

Mais s'il s'agit de prévoir ou planifier **ce qui va se passer dans l'avenir** compte tenu de l'avancée en âge, hormis le fait que « l'homme vit dans un délai » (G. Anders), **il ne sait en connaître prospectivement les réalités et modalités sauf dans une lecture déficitaire de la vieillesse : cela va aller plus mal.** On peut très bien concevoir la vieillesse comme une période heureuse où la maladie et/ou le handicap ne vont pas régner nécessairement et l'on sait que, pour une bonne part, ce peut être le cas. « Près de la moitié des plus de 80 ans ne présentent aucune dépendance ou incapacité modérée ou grave »¹¹. Ce pari est donc tout aussi légitime qu'un autre.

Mais si la vieillesse est conçue comme une avancée progressive vers la déchéance, alors il vaut mieux prendre les devants et autant que faire se peut s'en prémunir. **Mais de quoi doit-on se protéger, quelles statistiques suivre, ...** il faut se garder à gauche, se garder à droite et finalement tous azimuts. « La vieillesse est un irréalisable » (S de Beauvoir) et une stratégie d'attente peut très bien se comprendre ; **la déchéance est peut-être un indicible.**

Il y a là **comme une injonction à postuler l'anticipation de chacun en vertu de son âge.** L'avancée en âge supposant ou nécessitant des mesures, élaborées à partir « d'une construction idéologique de l'homme moderne, à savoir un individu en bonne santé,

¹¹ « Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale » dir. J-P. Viriot-Durandal, E. Raymond, T. Moulaert, M. Charpentier Presse de l'Universitaire du Quebec 2015 p.352

parfaitement rationnel économiquement... S'appuyer sur la fiction idéologique du sujet pleinement conscient et autonome évince d'emblée du dispositif un certain nombre de personnes : celles qui sont déjà en situation d'exclusion sociale ... »¹²

L'évolution de la société occidentale en général et belge en particulier oblige les responsables politiques, les familles et les personnes vieillissantes, les premières concernées, à se pencher sur l'anticipation de leur logement futur. Le système de sécurité sociale créé après la dernière guerre mondiale a atteint ses limites ; il ne parvient plus à faire face à la pauvreté qui resurgit, au chômage ambiant, au vieillissement des « baby boomers ».

« **Gouverner par les incitations** »¹³, nouveau visage et nouvelle manière de faire « du paternalisme libéral welfariste visant à transformer les opinions publiques non pas directement, en les heurtant de front, mais en prônant un désirable. Il s'agit d'**inciter à « l'attitude qu'on cherche à faire adopter aux consommateurs » mais sans le dire explicitement**, en présentant comme la « meilleure attitude » celle qui est « bonne pour le plus grand nombre » et qu'il « faut choisir » si l'on est un bon citoyen »¹⁴.

3.3. Autonomie et anticipation.

Chez les personnes que nous avons rencontrées, **l'attitude largement dominante** par rapport à l'anticipation de l'avancée en âge **est d'attendre ce qui pourra survenir**, avec une attention toute particulière sur l'état général de santé qui capitalise les craintes émises. On pourrait parler de « **stratégies réactives plutôt qu'anticipatives** »¹⁵, qui seront mises en place progressivement en fonction des événements qui les marqueront. L'itinéraire biographique et social et les informations qu'il a engendrées vont également contribuer à une **capacité**

¹² « La fin de vie au risque d'une spoliation de l'autonomie » Esprit Déc 2017 p.133-134

¹³ Revue Française de socio-économie O. Leclercq et T. Sachs Second semestre 2015

¹⁴ Esprit Décembre 2017 Ibidem

¹⁵ « La gestion du Vieillissement en Wallonie ... Opus cité IWEPS juillet 2016 p.420

décisionnelle supérieure. C'est là que l'on retrouve l'enjeu et l'intérêt de séances, de séminaires de sensibilisation aux effets potentiels de l'avancée en âge.

Le droit à l'autonomie, c'est reconnaître la capacité à se gouverner soi-même. Et, ce faisant, **accepter que l'humain « parce qu'il ne peut pas appréhender tous les choix possibles d'une part et parce qu'il raisonne séquentiellement et non synoptiquement¹⁶, d'autre part »¹⁷, vit et se construit dans une « rationalité limitée »**. Nous pensons qu'il « faut affirmer le droit de l'homme à ne pas savoir ce qu'il veut, à changer ses désirs en fonction de ses possibilités ou de ce qu'il croit son intérêt »¹⁸. Et comme « **la capacité à anticiper est corrélée aux ressources socio-économiques des individus** »¹⁹, pour une bonne part de nos répondants, il est loisible d'anticiper qu'on saura anticiper quand il faudra.

Plus largement, **la recherche d'anticipation pour tout sujet vieillissant a dès lors peu de sens et de légitimité**. Par extension, il peut s'agir en quelque sorte de maintenir le modèle occidental du vieillissement actif où **anticiper serait pour la personne vieillissante comme un agir qui doit encore être presté**.²⁰

Nous avons beaucoup parlé d'anticipation au long de ce document, démarche ingrate puisque les possibles ne peuvent être cernés, sinon hypothétiquement.

Finalement, **il apparaît que ce vocable**, sauf à déduire a posteriori une attitude plus ou moins présente, **soit inapproprié, inefficace, voire contreproductif, en tout cas dans une démarche de rencontre, de sensibilisation, de réflexion en commun avec d'autres seniors**, telle celle que nous cherchons à mettre en œuvre à Senoah.

D'autant que la mobilité « logement » ressortit à une manière de concevoir plus large, elle-même dépendant en bonne partie de ce que la vie a apporté ou non, a appris et dont **chacun, à plus de 60 ans, a tiré enseignement pour le présent et pour le futur à partir d'une**

¹⁶ De manière générale

¹⁷ « L'acteur et le système » M Crozier, E Friedberg Points 1977 p.320

¹⁸ (Ibidem). P.425

¹⁹ (IWEPS Op. Cité), p.415

²⁰ Voir « Droits de Vieillir et citoyenneté des aînés » Op. cité Chap.15 p. 269-279

représentation globale de l'existence, multifactorielle, multidimensionnelle . Il y a donc intérêt à envisager la personne dans sa complexité biographique pour que l'information sur le rôle peut-être important demain de la mobilité résidentielle puisse être recevable. Ceci, e.a., peut expliquer le besoin qu'ont les personnes que nous rencontrons dans les séminaires de sensibilisation d'être parfois forts disertes, de « raconter leur vie » .

En parlant plutôt d'envisager le futur, l'avenir, la perspective paraît plus ouverte, plus dynamique, plus conviviale aussi et porteuse de lien social laissant à la personne âgée « sa place et son rôle dans son vieillissement et la manière dont elle maintient ou transforme le gouvernement de son existence ».²¹

²¹ « Droits de vieillir et citoyenneté des aînés » Op. Cité. P.353

Bibliographie

1. Isabelle Mallon « Les rapports sociaux d'âge: une dimension impertinente de la relation d'enquête ? » in « Que faire de l'âge dans l'enquête. Penser les rapports sociaux d'âge entre enquêtés et enquêteurs » La recherche en actes. SociologieS 2017
2. « La gestion du vieillissement en Wallonie aux horizons 2025-2045 : enjeux et prospective » Rapport Recherche de l'IWEPS n° 17 Juillet 2016
3. « Les comportements résidentiels des retraités » Synthèse des recherches réalisées dans le cadre du programme « Vieillissement de la population et habitat » du Puca. V. Caradec. Septembre 2009.
4. L NISEN « Entre recommandations et inégalités sociales, préserver l'autonomie de chacun grâce au logement » conférence Senoah Novembre 2016
5. Solène BILLAUD, Sociologue Univ. P Mendès-France Grenoble
6. Document « point de départ du Colloque interdisciplinaire et international 2014 : Nouveaux regards sur le vieillir » ; P. Dufour Univ. Toulouse II Mirail
7. B. Ennuyer. Sociologue Emulations n°13
8. « Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale » dir. J-P. Viriot-Durandal, E. Raymond, T. Moolaert, M. Charpentier Presse de l'Universitaire du Quebec 2015
9. « La fin de vie au risque d'une spoliation de l'autonomie » Esprit Déc 2017
10. Revue Française de socio-économie O. Leclercq et T. Sachs Second semestre 2015
Esprit Décembre 2017
11. « L'acteur et le système » M Crozier, E Friedberg Points 1977

Annexe

Fiche d'informations concernant la personne interrogée

1. Informations concernant la personne	
Âge	
Sexe	
Etat civil	
Profession	
Niveau d'études	
Lieu d'habitation	
Type d'environnement	
Statut résidentiel (locataire, propriétaire)	

2. Canevas

A) Quel est le parcours résidentiel de la personne interviewée ?

B) Que savons-nous de la manière dont elle anticipe son avancée en âge en matière de lieu de vie ?

C) Que pouvons-nous observer de son vécu et de ses motivations ?

D) Remarques / Impressions personnelles

Pour l'analyse, les points suivant seront développés :

- E) Que pouvons-nous dégager comme points communs et différences entre les différents témoignages
- F) Quels freins et facilitateurs avons-nous pu identifier ?

3. Exploration des parcours résidentiels

Éléments pour la réalisation de l'entretien par Joseph Noël

1. Entame de la rencontre.

Redire l'objet de celle-ci, pourquoi on rencontre la personne, la remercier à l'avance de sa contribution, redire la garantie d'anonymat.

2. Exploration du parcours résidentiel jusqu'à présent.

Il est plus facile de parler de ce qu'on connaît et/ou fait. Ceci doit permettre d'engager l'entretien sur le mode de la conversation.

Questions larges, ouvertes : jusqu'à présent, vous avez déjà déménagé ? Votre habitation correspond-elle à ce que vous souhaitez ? Qu'est-ce qui vous y convient ou convient moins ? Qu'est-ce qui vous a amené à déménager (ou non) ? ...

Chercher à savoir ce qui a motivé la personne (profession, environnement autre, bien-être supérieur, coût moindre, agrandissement de la famille, ...), son degré de satisfaction

par rapport au logement et ce qui l'explique, ses souhaits, attentes. Utilisation de la reformulation.

Exploration du parcours résidentiel envisagé, envisageable, espéré, craint, ... dans le futur.

Quelques exemples de questions.

Qu'est-ce qui pourrait vous amener à repenser, à revoir votre logement ou à déménager ? Des raisons vous paraissent plus importantes, plus déterminantes que d'autres ? Si vous pouviez (si vous deviez) changer de logement, qu'est-ce que vous rechercheriez ; pourquoi ?

Savez-vous des choses sur les types de logement, d'habitation possibles quand on est plus âgé ? Peut-être vous êtes-vous déjà informé, renseigné sur ces possibilités ?

Pensez-vous que l'on est suffisamment informé sur ces sujets ?

Si vous vous posez des questions à ces sujets, avec qui en parlez-vous éventuellement (épou(se)x, enfants, ...). Peut-être, vous ne vous posez pas des questions envisagées lors de la construction du guide d'entretien sur l'anticipation ou rapport de réunion.

N.B.1. La littérature (e.a V. Caradec 2009) montre que la mobilité ou la stabilité résidentielle est souvent le résultat de motivations ou raisons plurielles, entremêlées : économiques, financières ; de santé, de capacité physique, psychologique ; personnelles, familiales, parentales, de couple ; de proximité géographique ou de disponibilité de services, environnementales ; de loisirs ; ... Il semblerait dès lors approprié de garder cette diversité de raisons possibles à l'esprit pour éventuellement relancer l'entretien et bien saisir ce qui peut expliquer le comportement résidentiel de la personne rencontrée.

N.B.2. Cela peut intervenir naturellement dans le cadre de l'entretien mais il serait utile de disposer de quelques données objectives sur la personne rencontrée : sexe, âge, niveau d'études, ... (voir document « guide d'entretien semi-dirigé ci-dessus).

3. Terminer, conclure l'entretien. Demander si possibilité de revoir la personne.

Souhaite-t-elle être au courant ?

Remercier de la participation.